



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires (« l'Assemblée ») de Mines Abcourt inc. (la « Société »), se tiendra à Montréal, aux bureaux de Lavery, de Billy, situés au 1 Place Ville-Marie, Bureau 4000, le **20 décembre 2022**, à 10h00 a.m. (heure de Montréal).

Nous encourageons les actionnaires à voter leurs actions avant l'Assemblée, en envoyant leur formulaire de procuration ou formulaire d'instruction de vote ci-joint à Computershare, 100 University Avenue, 8^e Étage, Toronto, Ontario, M5J 2Y1, ou par télécopieur au 1-866-249-7775 au plus tard le 16 décembre 2022 à 17h (heure normale de l'est). Les détenteurs d'actions peuvent également exercer leurs droits de vote en appelant au numéro de téléphone sans frais 1-888-732-8683 ou à tout autre numéro indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ou en accédant au site Internet suivant : www.voteendirect.com.

Les questions suivantes seront traitées à l'Assemblée:

1. recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2022 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur ceux-ci;
2. élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
3. nommer les auditeurs de la Société pour l'année suivante et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération;
4. approuver une résolution spéciale autorisant la Société à modifier ses statuts afin de refondre les actions ordinaires de la Société selon un ratio d'une (1) action ordinaire pour chaque tranche de sept (7) actions ordinaires actuellement émises et en circulation;
5. approuver une résolution spéciale autorisant la Société à modifier ses statuts afin de modifier la dénomination sociale de la Société de « Mines Abcourt inc. / Abcourt Mines Inc. » pour « Infinitas Or inc./ Infinitas Gold Inc. », ou pour tout autre nom que le conseil d'administration de la Société jugera approprié et tel que pouvant être approuvé par les autorités compétentes, y compris la Bourse de croissance TSX;
6. approuver une résolution afin de ratifier le règlement relatif au préavis, adopté par le conseil d'administration de la Société;
7. approuver une résolution spéciale autorisant la Société à modifier ses statuts afin d'autoriser les administrateurs à nommer un ou plusieurs administrateurs supplémentaires dont le mandat expire au plus tard à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, à condition que le nombre total des administrateurs ainsi nommés n'excède pas le tiers du nombre des administrateurs élus à la dernière assemblée annuelle;
8. délibérer sur toute autre affaire dûment présentée à l'Assemblée ou lors de toute reprise de celle-ci.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe (la « **circulaire** ») donne des renseignements supplémentaires sur les questions qui seront examinées à l'Assemblée.

Les états financiers audités de la Société et le rapport des auditeurs indépendants à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 30 juin 2022, de même que le rapport de gestion s'y rapportant sont disponibles sur le profil de la Société du site web de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs d'actions ordinaires de la Société le 15 novembre 2022 à 5:00 p.m. (heure de Montréal) auront le droit de recevoir le présent avis de convocation et de voter à l'Assemblée, en personne ou par procuration. La circulaire donne de l'information sur la manière dont les actionnaires pourront exercer leur droit de vote.

Signé à Rouyn-Noranda, Québec, le 17 novembre 2022

Par ordre du conseil d'administration

(s) Julie Godard
Secrétaire corporative